

# **MAIRIE de 42430 CHERIER**

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : [cherier.fr](http://cherier.fr)

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2019**

Le conseil municipal, réuni au complet, sauf D. LASSAIGNE, excusée, a traité les questions suivantes :

### **► TRAVAUX A LA GARDERIE**

Des travaux de remise aux normes, réfection des plafonds, revêtements de sols et peintures, isolation, remplacement d'une fenêtre et des sanitaires s'avèrent nécessaires dans les locaux de la garderie. Ces travaux sont d'autant plus urgents que nous avons sollicité de l'Académie l'ouverture d'une 3e classe (effectif de 60 élèves) et même si cette demande a peu de chances d'être acceptée, un local adapté serait de toute façon nécessaire si l'on veut obtenir un dédoublement des primaires à mi-temps, dans l'optique de la nomination d'un 3e enseignant à mi-temps, comme solution intermédiaire entre deux classes surchargées et trois classes hypothétiques. Ces travaux, nécessaires pour l'utilisation garderie, seraient donc indispensables si l'on obtient cet appui pédagogique, ce local pouvant très bien servir de 3e salle de classe et de garderie.

Le conseil municipal, d'accord sur le principe des travaux, prend connaissance des devis, qui s'élèvent à un total de 25 000€ TTC et décide :

- de solliciter une subvention D.E.T.R. auprès de la Sous-Préfecture
- d'appuyer la demande des parents d'élèves et des enseignantes pour un appui pédagogique
- de lancer les travaux dès la fin du mois de juin pour que tout soit prêt à la rentrée de septembre

### **► MARCHE DE L'EXTENSION/AMENAGEMENT DU CIMETIERE DES MOULINS**

le conseil municipal prend connaissance des 4 offres remises par les entreprises qui ont participé à la consultation et établit le classement des offres en fonction du prix ; le classement et la notation sur dossier technique appartient au maître d'œuvre, à qui il sera demandé un rendu devant le conseil municipal mi-février pour attribuer définitivement le marché.

### **► RAPPORT DE L'ASSAINISSEMENT pour l'année 2017**

Exposé qui montre que le prix de notre service s'élève à 131€ par an pour un foyer moyen consommant 120 m<sup>3</sup> d'eau par an (ceci concerne uniquement les 113 foyers raccordés à l'assainissement public : 76 foyers pour Les Moulins + Les Gouttes et 37 foyers pour le Vieux Bourg).

Par ailleurs, la police de l'eau pointe une nette dégradation de notre système d'épuration, visible sur le lit de la rivières en aval de la lagune et souligne l'urgence des travaux qui sont envisagés pour cette fin d'année, les subventions de l'agence de l'eau et de l'assemblée départementale ayant été attribuées (taux global de 62 % de subvention, le reste étant à autofinancer par la commune : épargne + emprunt). Le bureau d'étude doit communiquer prochainement la date de remise de l'A.P.S.

**► MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPU** approuvée, pour adapter la politique enfance jeunesse aux nouveaux rythmes scolaires (accueil des enfants le mercredi)